ORDRE DU JOUR DE LA REUNION DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

du jeudi 22 juin 2017 à partir de 9 heures 30

à la Préfecture de la Haute-Vienne Salle Erignac

pour l'examen de deux projets :

-à 9h30: Création par la Société en nom collectif « IMMO MOUSQUETAIRES CENTRE OUEST » d'un ensemble commercial, Avenue Adrien Pressemane à Panazol d'une superficie de vente totale de 5 792 m² comprenant un magasin alimentaire à l'enseigne INTERMARCHE d'une surface de vente de 3 000 m², un « drive » INTERMARCHE avec 2 pistes de ravitaillement, une surface dédiée à la préparation des commandes de 149,66 m² et une surface de 36 m² dédiée à l'emport des marchandises, 2 moyennes surfaces spécialisées (secteur 2 soit hors alimentaire) de 1 396 m² chacune.

- <u>à 11heures</u>: Extension de la surface de vente du magasin à l'enseigne « La Foir'fouille » situé sur la commune du Vigen, zone commerciale CARREFOUR BOISSEUIL, lotissement les Garennes, lieu-dit le Bas Faure pour porter sa surface de vente de 1 558 m² à 1 800 m² soit une augmentation de 242 m².